

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 163

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 18

Compléter l'alinéa 27 par les mots :

« à compter de la réception de la contestation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.